Casablanca : Réduire le débit ou fermer le robinet

Dossier de

de /> la rédaction de H2o February 2024

La wilaya de Casablanca a pris, le 23 janvier, des mesures drastiques à même de rationnaliser l'utilisation de l'eau dans la région de Casablanca-Settat. Dans une circulaire largement partagée sur les réseaux sociaux, les autorités locales de Casablanca ont appelé à la rationalisation des débits d'eau dans les quartiers ayant un nombre important de consommateurs par la modulation de la pression. Cette décision englobe la fermeture des services de lavage de voitures les lundis, mardis et mercredis en plus de l'interdiction de l'utilisation de l'eau potable et l'adoption de techniques économes en eau, ainsi que la fermeture des hammams, des bains et douches publics les lundis, mardis et mercredis. En réaction, des professionnels ont souligné que de telles décisions ne permettront pas de rationnaliser l'utilisation de l'eau, et critiqué le fait que les autorités de Casablanca n'aient pas daigné les concerter avant la prise de ces mesures. La wilaya de Casablanca impose également l'interdiction du lavage de la voie publique, de planter des cultures aquavores, d'arroser des espaces verts, jardins publics et des golfs avec de l'eau potable et de puits, de remplir des piscines publiques et privées plus d'une fois par an. Pour rappel, les autorités locales de Tanger, Béni Mellal et Taroudant ont pris ces mêmes mesures drastiques de rationalisation de l'utilisation de l'eau.

Par ailleurs, le ministre de l'Équipement et de l'Eau, Nizar Baraka, a exposé les grandes lignes du plan d'action d'urgence des systà mes hydrauliques, lors de la séance de travail présidée par le Souverain le 16 janvier. Dans cette présentation devant la Commission des infrastructures, de l'énergie, des mines et de l'environnement à la Chambre des représentants axée sur le thà me "La situation des ressources hydriques au Maroc : mesures entreprises et plan d'action d'urgence pour assurer l'eau", M. Baraka a indiqué que le plan d'action d'urgence comporte l'accélération de la construction de grands, moyens et petits barrages, la construction de puits et la réalisation de plusieurs forages exploratoires pour renforcer l'approvisionnement en eau potable, outre les projets de dessalement de l'eau de mer pour approvisionner les villes cà tià res en eau potable ainsi que la garantie de la justice spatiale. Ce plan prévoit également l'acquisition de stations mobiles pour le dessalement de l'eau de mer et de l'eau saumâtre ainsi que la réalisation du plusieurs projets d'interconnexion entre les bassins. Le plan vise également la poursuite de la mise en œuvre du programme de réutilisation des eaux usées pour l'irrigation des espaces verts et des terrains de golf.

Libération (Casablanca) -Â AllAfrica